



Gazette de la résidence « Les cottages de Cressely »

20 Janvier 2023

Bonjour

Voici la gazette de la résidence de ce mois (pour simplifier la lecture, les évolutions depuis la gazette du mois précédent ont été surlignées en jaune). Vous pouvez la retrouver (et plein d'autres informations) sur le site Web de la Résidence <http://www.lescottagesdecressely.fr>

Travaux et actions terminés :

Travaux et actions en cours :

- « Expertise » réalisée le 01/12 par l'ONF (devis validé par le CS et le Syndic) du cèdre sur P4 pour évaluer les risques liés à la dimension de cet arbre (et à la proximité des maisons autour). **Suite à la réception du compte rendu de l'ONF (Arbre Sain) des demandes de devis sont en cours pour des solutions de type « Haubanage » ou « Coupe totale ».**
- Pose d'un coffrage pour protéger le coffret électrique de gestion de l'éclairage des Cottages (sur le côté du transformateur Enedis) sur P3 (résolution N°17 de l'AG de 2020) → **attente de la mise en place de la porte pour finaliser le chantier (délais d'approvisionnement !)**

- Réparation des toitures endommagées sur P4 suite à la chute d'une branche du cèdre au mois de juin 2022 (locaux mis hors d'eau avec des bâches par les membres du CS) → Toujours en attente du traitement par les assurances (de la résidence et du propriétaire impacté !) pour lancer les travaux (demandes réitérées par le CS auprès du Syndic pour faire accélérer ce dossier !)

→ **Toutefois, et pour éviter toute dégradation supplémentaire les réparations de la toiture (et de la gouttière) ont été réalisés début Janvier 2023 par la société R. Didier.**



- Pose de pièges pour « chenilles processionnaires » : comme vous avez certainement pu le constater les chenilles processionnaires ont fait un certain nombre de nids dans certains épineux de la résidence. Il faut donc poser des pièges sur les troncs des arbres concernés pour éviter qu'elles descendent dans le sol au début du printemps. La suppression des nids et l'installation des pièges seront réalisées par la société Chambard (devis validé) en début de printemps (donc hors vote AG 2023) pour un maximum d'efficacité.

Attention : des nids peuvent se trouver dans les arbres de nos jardins respectifs et il revient donc aux copropriétaires concernés d'agir en conséquence !



Gazette de la résidence « Les cottages de Cressely »

20 Janvier 2023

Travaux et actions à venir prochainement :

- Remplacement des portes des édicules « gaz » de l'ensemble de la résidence (résolution N°17 de l'AG 2022) → **En attente de la livraison des portes (délais d'approvisionnement !)**

Travaux et actions en attente :

- Mise en place d'un stop racine pour le cèdre de P4 (résolution N°17 de l'AG 2021) → **en attente des décisions prises suite à l'expertise du cèdre par l'ONF.**

Informations diverses :

- Dossier « bornes de recharge pour véhicules électriques » :

- Consultation ENEDIS : Analyse et échanges toujours en cours suite au 1^{er} chiffrage envoyé par ENEDIS afin de mettre en place une architecture permettant le branchement de bornes individuelles, comme demandé par l'ensemble des copropriétaires lors des différents échanges.
- En parallèle le CS a pris contact avec la société Borne Recharge Service (<https://bornerecharge.fr>) pour une solution « clé en main » qui permettrait de démarrer le câblage de la résidence avec les 1ers copropriétaires intéressés et d'intégrer les nouveaux demandeurs au fur et à mesure ! → **Toujours en attente** de l'envoie par BRS au CS de la 1^{re} étude technique (avec chiffage)

- **Eclairage de la résidence (Rappel)** : le CS a été sollicité par l'équipe municipale pour éteindre l'éclairage de notre résidence entre minuit et 5h du matin (comme le reste de la ville). Même s'il n'y a pas d'impossibilité technique à le faire, cette décision ne pourra se prendre qu'à la suite d'un vote à la majorité lors de l'AG 2023 (résolution à présenter par le CS).

- **Accessibilité bornes pompier dans la résidence** : suite à une intervention (départ de feu) des pompiers dans la résidence en janvier 2023, ces derniers ont eu beaucoup de difficulté pour accéder à la borne située à l'entrée de P4 (voiture garée sur le trottoir devant cette borne). Les pompiers nous ont rappelés qu'il fallait laisser au moins 1m autour des bornes pour pouvoir y accéder. **Merci par avance donc de ne garer votre voiture sur le trottoir devant les bornes (ceci pour la sécurité de tous !).**



Bonne lecture
Les membres bénévoles du Conseil Syndical

Les membres du CS : Mme M. Magne (P1) / Mme M. Michelet (P1) / Mr T. Huguenin Clément (P4) / Mr R. Bouhala (P4) / Mr Y. Genet (P6) / Mr B. Etienne (P7)